

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de
SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2011

Présents : Monsieur Gérard FEUILLETTE Président,
Mesdames Cathy LEMAIRE et Valérie DESSENNE.
Messieurs Bernard LEMAIRE, Hugues LEGRAND, Jean-François BOULANGER, Jean-Bernard VENET, François LEFEVRE, Bernard GLADIEUX, Dominique MINCHEZ, Frédéric BRENOT, Jean-Michel BOUCHEZ.

Absents excusés : Monsieur Alvaro GONCALVES et Madame Viviane VENET.

Absente non excusée : Madame Sylvie DUBOIS.

Secrétaire : Monsieur Hugues LEGRAND.

Date de convocation : 7 septembre 2011

Le compte rendu de la séance du 08 juin 2011 est approuvé.

BONS CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les prix du concours maisons fleuries 2011 seront attribués comme suit à chaque lauréat :

- un bon d'achat à prendre chez les commerçants de Seboncourt ou chez un fleuriste de leur choix à Bohain selon leur classement dans chaque catégorie :
 - Catégorie 4 fleurs : un bon de 55 € par lauréat
 - Catégorie 3 fleurs : un bon de 40 € par lauréat
 - Catégorie 2 fleurs : un bon de 25 € par lauréat
 - Catégorie 1 fleur : un bon de 16 € par lauréat.
- un bon pour un sac de terreau à prendre à la graineterie Lavaure à Bohain,
- un paquet de bulbes et un bidon d'engrais liquide.

RAPPORT ANNUEL 2010 SIDEN-SIAN

Le conseil municipal n'émet aucune observation sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement établi par le SIDEN-SIAN pour l'exercice 2010.

RAPPORT D'ACTIVITES 2010 USEDA

Aucune observation n'est émise sur le rapport d'activités 2010 de l'USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne).

AFFAIRES DIVERSES

❖ Les marchés suivants ont été attribués :

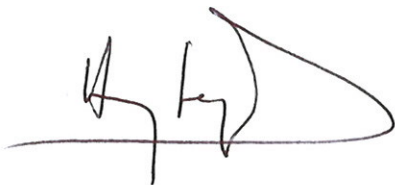
- Acquisition d'une lame de déneigement : SA Monory et Fils pour 4 523, 27 € TTC.
- Construction d'une muraille et d'un escalier d'accès au columbarium : SARL Ets Quenesson pour 17 251, 61 € TTC.
- Réfection toiture bâtiments communaux : SARL Ets Quenesson pour 33 612, 44 € TTC.
- Réfection de chéneaux à l'église : SARL Ets Quenesson pour 12 639, 94 € TTC.
- Consolidation du plafond d'une salle de la Mairie : entreprise Hénin pour 4 932, 74 € TTC.
- Réfection de trottoirs rue de la Vallée : SA Gorez pour 21 139, 30 € TTC.

❖ Le Maire expose : « Notre école communale a cette année bénéficié de l'ouverture d'une classe. L'intégration des enfants de Grougis s'est faite sans aucun problème. Nous avons répondu favorablement à une sollicitation de la commune de Grougis désireuse de trouver une école pour scolariser ses enfants. »
168 enfants ont été dénombrés par l'Inspecteur de la circonscription de Guise le jour de la rentrée. Par conséquent, un poste d'enseignant a été créé à compter du 8 septembre. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'ouverture de cette classe.

❖ Le Maire informe que le dératiseur passera comme chaque année avec un agent communal.

La séance est levée à 19 heures 25.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 15 septembre 2011,

Le Maire,
Gérard FEUILLETTE

